

4 Économie

Comilog/ Production de minerai de manganèse

4 millions de tonnes produits

W.N.  
Libreville/Gabon

LA Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog) a réalisé, en 2017, un record de production. En effet, la filiale gabonaise du groupe français Eramet, spécialisée dans l'exploitation du manganèse, a produit, transporté et embarqué 4 millions de tonnes de minerai de manganèse. Une production historique Depuis 1962 en effet, marquant le début de l'exploitation du gisement de

Moanda, c'est la première fois que la Comilog réalise une telle production. Une aubaine pour l'entreprise, du fait de la bonne tenue de l'industrie sidérurgique mondiale dont la production d'acier au carbone, principal débouché du manganèse, qui a progressé de 4,5%. En 2016, la Comilog avait réalisé une production de 3,4 millions de tonnes de minerai de manganèse. Avec ce nouveau record, elle se positionne désormais comme le deuxième fournisseur mondial de minerai de manganèse,



Photo : D.R.

La Comilog a réalisé une production record de 4 millions de tonnes de minerai de manganèse.

avec 15% du marché. Pour la direction générale de Comilog, «cet objectif a été atteint avec des résultats de sécurité meilleurs qu'en 2016, concernant les accidents avec arrêt.» Mieux, «Comilog donne la preuve de son extraordinaire développement et la place de choix qu'elle tient dans cette activité minière», indique la direction générale de l'entreprise. S'agissant des perspectives 2018, l'objectif de l'entreprise est de maintenir la production, le transport et l'embarquement à 4 millions de tonnes de minerai de manganèse.

Stratégie minière

Comment dynamiser la Société équatoriale des mines?

Willy NDONG  
Libreville/Gabon

Créée en 2011 avec des résultats mitigés, la Société équatoriale des mines va faire l'objet d'un vaste plan de restructuration, afin de soutenir les grandes ambitions minières du pays.

LE ministère des Mines entend faire de la Société équatoriale des mines (Sem) en 2018, un outil efficace au cœur de la stratégie minière de l'Etat, sur la base d'un plan de dynamisation et de développement qui s'articule autour de six axes principaux. Pour Christian Magnagna, il s'agit, premièrement, de développer des partenariats destinés à promouvoir les ressources minérales du Gabon et à améliorer le cadastre minier, en vue d'accroître la

contribution du secteur minier dans le PIB, et de mettre en place une gestion active et dynamique des participations de l'Etat dans les sociétés minières. S'agissant de l'application et de la mise en œuvre de la politique de l'Etat classant l'or comme substance stratégique, la Sem doit être le bras séculier de l'Etat dans la mise en œuvre du décret Or, sous la supervision du ministère des Mines. Par ailleurs, la Sem doit désormais jouer « un rôle de régulateur dans le secteur des carrières, en devenant un acteur majeur dans la production des agrégats, afin de promouvoir, par l'offre et les prix, l'accessibilité des matériaux de construction à l'ensemble du territoire et des populations.» Par ailleurs, la Sem assurera aussi pour le compte du ministère des Mines, les prestations de vérification



Photo : DR

Le ministère des Mines entend faire de la Sem un outil efficace au cœur de la stratégie minière de l'Etat.

et de contrôle des appareils à pression et de levage. S'agissant de l'attribution de permis de recherche et d'exploitation stratégiques, la Sem devra également exploiter, en association (joint-venture) avec des opérateurs miniers de référence, sur la base d'accords de partenariats financier, commercial et technique, qui devront prendre en compte les stratégies industrielles et minières de l'Etat. « Pour l'année 2018, nous envisageons d'accroître la production de l'or, via la mise en exploitation de 10 mines à petite échelle, la valorisation des coopératives artisanales, avec pour corollaire la constitution d'un stock d'Or de l'Etat ; de lancer de nouveaux projets tels que « l'or d'Eteke », le « fer de Baniaka » à Boumango, le « fer de Milingui » à Tchi-

banga ; d'identifier de nouveaux sites d'exploitation de carrières, dans l'objectif d'une exploitation durable de nos ressources naturelles, afin de diminuer les coûts des matériaux de construction, mais aussi et surtout de respecter les normes environnementales, conformément aux engagements du chef de l'Etat à la Cop 21. Mais nous souhaitons également redynamiser la Société équatoriale des mines (SEM), en vue d'en faire un outil efficace au cœur de la stratégie minière de l'Etat et de la restaurer dans son rôle majeur d'opérateur de l'Etat ; de procéder à l'évaluation de l'ensemble des accords et conventions minières signés par notre pays et rechercher de nouvelles opportunités ayant un intérêt pour le développement du secteur minier », a indiqué le ministre Magnagna.

Petit angle

Ces ressources minières qui peuvent rapporter gros à l'Etat

W.N.  
Libreville/Gabon

L'or : le cours de l'or s'est établi à 1 298 dollars (environ 732 000 francs CFA) l'once le 28 décembre 2017. Le manganèse : le prix moyen de la tonne de manganèse extrait à Moanda a atteint 305 USD, environ 169.900 de francs, au mois de décembre et s'est établi

à 310 dollars (environ 173 000 de francs) pour la substance à teneur de 45%. Le fer : le cours du minerai de fer reste porté par la spéculation entourant la demande de la deuxième puissance économique mondiale. Actuellement, l'industrie chinoise sollicite de plus en plus les marchés, pour accéder à la ressource, avec pour conséquence l'élévation du prix (+10,5% à 68,5 dollars



Photo : DR

L'or peut devenir une ressource refuge et stratégique pour notre pays.

la tonne). Le marbre : le prix du marbre au m2 varie dans une fourchette de 35 dollars à 175 dollars, selon l'épaisseur de la pierre, sa

qualité et sa provenance. Le niobium : actuellement, le cours d'un kg de niobium, avec teneur de 99% varie entre 79 dollars et 100 dollars (environ 54 000 francs), selon les gisements. Suite à certaines manipulations, celui-ci peut atteindre 200 dollars à 300 dollars (environ 169 000 francs). Les terres rares : le prix des terres rares varie entre 50 et 1 000 dollars le kg, selon les produits.

Brèves

Cameroun : Les recettes budgétaires à la fin septembre 2017 s'élèvent à 2825,8 milliards de francs

Conformément à l'engagement pris le 26 juin 2017 dans le cadre du programme économique triennal (2017-2019) avec le Fonds monétaire international (FMI), le ministère camerounais des Finances vient de publier le rapport trimestriel de l'exécution budgétaire, pour la période allant de janvier à septembre 2017. Ainsi, indique le ministère des Finances (Minfi), au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2017, les recettes budgétaires totales s'élèvent à 2825,8 milliards de francs sur des prévisions fixées à 3119,4 milliards. Soit à un taux de réalisation de 90,6%. « Cette sous-réalisation est imputable à la fois aux recettes internes et aux emprunts et dons. En effet, les recettes budgétaires internes affichent un taux de réalisation de 91,5% par rapport aux 2371,5 milliards d'objectif à la fin septembre. Les emprunts et dons présentent un taux de réalisation de 87,7% par rapport aux 747,9 milliards de prévision », explique le Minfi.

Maroc : le pays veut faire la part belle à son industrie aéronautique

Le Maroc ambitionne de porter le chiffre d'affaires de son secteur aéronautique à 3 milliards \$ (environ 1600 milliards de francs), a annoncé le ministre de l'Industrie, de l'investissement, du Commerce et de l'Économie numérique. Selon Moulay Hafid Elalamy, à l'horizon 2020, l'industrie aéronautique du royaume chérifien devrait générer plus de 23 000 nouveaux emplois. Les autorités marocaines comptent également marquer leur présence sur tous les fronts du secteur, en doublant le taux d'intégration locale (niveau de participation des industries locales dans la chaîne de production) à 35%, en 2020. « Nous sommes confiants dans la tenue des objectifs fixés pour le secteur de l'aéronautique, à savoir : créer 23 000 nouveaux emplois, atteindre 26 milliards de dirhams de chiffre d'affaires et doubler le taux d'intégration locale pour le porter à 35%, en 2020 », explique Moulay Hafid Elalamy.

Rassemblées par W.N.

CHANGEMENTS	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 05/01/2018			FIXING		VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS		
	DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du		
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957	CAC 40	05/01/2018	5 413,15	
USD	1,2065	1USD =	543,686	1 USD	562,715	DOW JONES	05/01/2018	25 058,19		
CAD	1,5114	1CAD =	434,006	1 CAD	457,326					
JPY	135,9200	1JPY =	4,826	100 JPY	501,851					
GBP	0,8910	1GBP =	736,178	1 GBP	768,564					
CHF	1,1763	1CHF =	557,644	100 CHF	58 467,36					
ZAR	14,8475	1ZAR =	44,180	100 ZAR	4 594,15					
MAD	11,2363	1MAD =	58,378	1 MAD	60,71					
CNY	7,8380	1CNY =	83,689	1CNY	86,20					
KES	121,1400	1KES =	5,415	1KES	5,58					

BRENT (IPE) US Dollars/Baril  
05 Janvier 2018: 67,75

Union Gabonaise de Banque  
SiteWeb : http://www.ugb-banque.com